

CAHORS

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir, à 21 heures 45, sous la présidence de M. de Monzie, maire.

Etaient présents : MM. de Monzie, docteur Calvet, Salanie, Gayet, Nicolai, Vidallac, Roux, Duthil, Marniesse, Caminade, Theil, Couderc, Pauter, Marceuly, Rolles.

Des remerciements sont adressés à M. Bouthillier, ministre des finances, qui, lors de son passage à Cahors, a versé une somme de 1000 fr. pour le Bureau de bienfaisance ; à M. Alvaro, qui a versé une somme de 100 fr. ; à M. le capitaine Montfort, qui, à l'occasion de son mariage, a versé 100 francs au Bureau de bienfaisance ; à M. Rollés, qui, à l'occasion du mariage de sa fille, a versé 100 francs ; et à un généreux anonyme qui a versé 10 francs.

Le Conseil vote une somme de 27.000 fr. pour le paiement des employés de la Carte d'alimentation.

M. le Maire fait connaître qu'une requête de M. Labro, ex-receveur municipal de Cahors, demandant une augmentation de sa pension de retraite, a été rejetée par le Conseil de Préfecture régional de Toulouse.

Le Conseil vote une proposition relative au remboursement des frais de prestation de serment des employés d'octroi.

M. Girma Jean-Pierre-Claude, de Cahors, a légué à l'hôpital-hospice de Cahors une somme de 100.000 francs.

Ce legs est pour le service des infirmes à perpétuité de lits pour incurables ou vieillards indigents. Il sera fondé autant de lits que le permettra le montant de la somme léguée.

M. Salanie demande que ce soit autant que possible des Cadurciens qui profitent de ce legs.

La Société d'assurances « la Prévoyance » a versé à la ville une somme de 3.210 francs, montant de l'indemnité transactionnelle, à la suite de l'expertise des dommages causés à la Bibliothèque par le camion de M. Durand. Acte est donné.

Le nouveau taux de l'Assistance aux vieillards, infirmes et incurables est fixé à 110 francs par mois.

M. Nicolai donne communication d'un rapport relatif au service des eaux.

A la séance du 7 mars, le Conseil a accepté l'offre de Mme Hubert, concessionnaire du service des eaux, de réhabilitation de son bail. Cette réhabilitation a pris date au 1^{er} janvier 1941. Ainsi, à la date du 1^{er} janvier, la ville a repris le service des installations, canalisations, matériel, outillage du service des eaux, et un inventaire a été fait.

La somme due par la ville du fait de la cession des compteurs s'élève à 139.120 fr. 05.

M. Nicolai fait connaître que Mme Hubert consent à ce que la ville se libère de cette somme sur une période de 3 ans, moyennant l'intérêt de 5 %. En outre, le prix de l'abonnement pour la vente de l'eau potable sera augmenté.

M. Dalat est nommé régisseur du service des eaux de la ville. Le Conseil adopte ces propositions.

Au cours de la séance, le Conseil a adopté le projet de réorganisation de la police créant sept agents nouveaux, un brigadier de police, trois inspecteurs civils, un dactylo et un garde champêtre.

La séance est ensuite levée.

CONCERT SPIRITUEL

Le dimanche 4 mai, à 20 h. 30, en l'église Saint-Barthélemy, aura lieu un concert spirituel par Mlle Germaine Ganiayre et M. Jean Nourry, avec le concours de Mme Haen, MM. Dauchy, J.-B. Nourry et Chabrilac et de la Société paléstrinienne de Cahors, dirigée par M. de Boisjolin. Allocation par M. l'abbé Tulet, licencié ès lettres.

Nous sommes assurés que ce concert sera un régal pour les amateurs de musique religieuse et d'éloquence sacrée, aussi avouons-nous la certitude que les Cadurciens y viendront très nombreux.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

La prochaine séance de la Société des Études aura lieu dans le local habituel le lundi 5 mai à 17 heures.

Messieurs les membres sont priés d'y assister, ainsi qu'à la Conférence-Promenade dans les vignes de Cahors, à 20 heures, de la Cathédrale, le dimanche 4 mai.

Réunion à la Bibliothèque municipale à 13 h. 30.

Le Bureau.

L'AVANCE DE L'HEURE LÉGALE

Pour que l'heure légale soit la même de chaque côté de la ligne de démarcation, elle sera avancée de 60 minutes en zone libre, à partir du 4 mai prochain à 23 heures.

Cadurciens, dimanche soir, à 23 heures, il faudra que l'aiguille de la pendule soit placée sur minuit.

M. DE MONZIE MAINTENU MAIRE DE CAHORS

De l'« Officiel » : Par arrêté, M. Anatole de Monzie, avocat, député, ancien ministre, est maintenu dans ses fonctions de maire de Cahors.

Association Amicale des Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot

Les sociétaires sont priés d'assister à l'Assemblée générale qui se tiendra le jeudi 8 mai, à 17 heures, au Lycée Clément-Marot.

Ordre du jour : Renouvellement du bureau ; compte rendu financier ; Rapport moral de l'Association pour l'année 1940-1941 ; Rédaction du bulletin annuel ; Communications diverses.

Syndicat des courtiers en immeubles du Lot

Les courtiers patentés des immeubles du département du Lot se sont réunis, mardi à 14 heures, à la Chambre de Commerce, sous la présidence de M. de Monzie, maire.

Ils ont constitué un syndicat ayant pour but la défense de leurs intérêts corporatifs et l'établissement d'un statut professionnel.

Des idées ont été échangées sur les questions qui intéressent plus particulièrement la réglementation de la profession. A l'unanimité, les mesures envisagées pour le contrôle strict de la profession ont été approuvées.

Acte de probité

Le jeune Pradel Pierre, 13 ans, en vacances à Cahors, dans sa famille, rue de l'Université, a trouvé dans la rue un portefeuille contenant une somme importante. Il s'est empressé d'en faire la déclaration au Bureau de police où il a pu le remettre entre les mains de la personne qui l'avait perdu un moment auparavant et qui l'a vivement remercié.

Tous nos compliments à cet honnête enfant et à sa famille.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré, le dimanche 4 mai et le lundi 5 mai jusqu'à midi, par la Pharmacie GARNAL.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfectible Huila-Purifier. Sans appareil, sans électricité, sans chauffeur, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et sans cheveux à une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfectible Huila-Purifier est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfectibles 4, rue Mal-Foch, CAHORS — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic.

RECITAL DE PIANO EUGENE REUCHSEL

Les Cadurciens réserveront le plus chaleureux accueil à M. Reuchsel, qui est venu donner jeudi au Théâtre Municipal un récital consacré aux deux grands romantiques : Chopin et Liszt.

Le brillant virtuose ouvrira le feu avec la *Sonate en si bémol mineur* op. 35, enlevée avec tout le brio et l'envolée requis. Des premières mesures de l'*Allegro*, haletant et fiévreux, on sentit qu'on se trouvait en présence d'un pianiste en pleine possession de son art. Cette œuvre de grande envergure contient un saisissant *Fine*, sorte de coup de vent qui vient balayer le cimetière après la *Marche Funèbre*. — M. Reuchsel détailla ensuite avec légèreté et souplesse deux *Valses*, deux *Études* op. 25, un *ravissant* et n° 5 (sur les touches noires) et le poétique *Nocturne en fa dièse*. Mais, à part ces quelques pièces jouées en demi-teintes, l'excellent interprète avait inséré à son programme des œuvres empreintes d'héroïsme : telles sa *Balade en sol mineur*, son *Scherzo* et surtout la grande *Polonaise en la bémol*, dont on a dit qu'« elle cache des canons sous les fleurs ».

Avec une endurance et une maîtrise peu ordinaires, M. Reuchsel poursuivit son concert par quelques compositions de Liszt, où il a donné un libre essor à son beau tempérament servi par une technique transcendante. Il évoqua l'événement légendaire de *Saint François de Paule marchant sur les flots*, animé d'un souffle religieux et grandiose. Le piano dont disposait M. Reuchsel rendit moins bien la naïve fresque de *Saint François l'Assise prêchant aux oiseaux*, les *Jeux d'eau de la Villa d'Este* et *Un sospiro*. Pourtant l'habile virtuose en tira un maximum d'effet.

Pour terminer, M. Reuchsel exécuta deux études de haute virtuosité : la *Chasse et la Campanella* (d'après Paganini), ainsi que les deux compositions favorites du maître hongrois : le *3^e Rêve d'amour*, l'étonnante *Rhapsodie n° 2* exaltant l'ardeur de vivre de tout un peuple en liesse.

Bref, deux heures d'évasion pendant lesquelles on ne pensait plus à nos misères, deux heures magnifiques dont nous sommes reconnaissants au maître qui nous les a procurés par son beau talent et dont le très nombreux public l'a remercié par de longs et enthousiastes applaudissements.

Double dièse

ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 25 avril au 2 mai 1941

Naissances
Brulin Jean, rue Wilson.
Grenier Bernard, rue Wilson.
Trébinsky Marianna, rue Wilson.
Castro Claudine, rue Wilson.
Gosier Pierre, rue Nationale, 4.
Lasbougues Bernard, boul. Gambetta, 81.

Publications de mariages
Ribot André, mécanicien, et Dupont Germaine, s.p. à Cahors.
Bordaries Pierre, agent de police à Cahors, et Vignes Isaura, s.p. à St-Martin-de-Vers (Lot).

Mariages
Rességuier Jacques, exploitant de cinéma, et Besse Suzanne, s.p. à Cahors.
Lafond André et Comenges Geneviève, ouvriers d'usine.
Salgues de Gonies Henri, étudiant, et Boi Magdeleine, s.p.

Ségué Jacques, commissaire de police, et Laour Simone, s.p.

Décès
Noir Rivaldo, ouvrier agricole, 49 ans, rue Wilson.
Miquel Pierre, cordonnier, 36 ans, Cabazat, Lepuis Yolande, ép. Ayot, s.p., 22 ans, Larosière.
Gallardo Jésus, s.p., 45 ans, rue Wilson.
Lacassagne François, ép. Régoudié, s.p., 62 ans, avenue Jean-Jaures.
Talayrac Jules, cultivateur, 66 ans, Bégouac.
Baillon Pedro, forgeron, 55 ans, rue Dominic.
Bordarie Marie, s.p., 94 ans, rue Wilson.

Hyménée

On annonce le mariage de Mlle Magdeleine Boi, fille de Mme et M. Boi, trésorier de la Chambre de Commerce, négociant très honorablement connu dans notre ville, avec M. Henri Salgues de Gonies, étudiant, fils du notaire de Marciillac.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée dans la plus stricte intimité.

Nous adressons nos félicitations aux familles et nos vœux aux jeunes époux.

Nécrologie

Nous avons appris avec un vif regret la mort de Mme Régoudié, épouse de M. Régoudié, retraité de la gendarmerie, décédée le 28 avril. Les obsèques de cette défunte disparue ont été célébrées, mercredi à 16 h. 30, au milieu d'une nombreuse assistance, qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à M. Régoudié, à Mlle Marcelle Régoudié, dame employée à la Banque de France, l'expression de nos sincères condoléances.

Chronique des Théâtres

THÉÂTRE MUNICIPAL

« Mon curé chez les riches » avec Bach

Comme il était à prévoir, l'annonce que BACH vient enfin jouer le rôle du curé Pellegrin, dans « Mon curé chez les riches », a suscité un grand intérêt et on ne parle dans notre ville que de cette représentation qui bénéficiera d'une interprétation inégalable.

Les Sports

LES JEUNES CADURCIENS

Dimanche, au Stade Lucien-Desprès, Aiglons de Brive I, contre Jeunes Cadurciens I. — Pour clôturer leur saison, les J.C. affrontent aux sports Cadurciens, malgré des frais élevés, une magnifique exhibition de football. Ils ont fait appel à une des meilleures équipes de la Corrèze, qui est la toute première équipe des Aiglons de Brive.

Comme depuis longtemps par les amateurs du ballon rond, cette équipe a produit partout une vive impression par son jeu savant et athlétique.

Les Jeunes Cadurciens désireux, pour leur dernier match, de laisser une bonne impression au stade municipal cadurcien, aligneront leur équipe au grand complet et feront tout leur possible pour enlever la décision.

C'est donc à une partie chaudement disputée que le tout Cahors sportif est invité. En lever de rideau, les Juniors des J.C. rencontreront en un match qui s'annonce très captivant, l'excellente équipe réserve du Stade. Nos juniors, devant de tels adversaires, feront une partie digne du public qui viendra les applaudir.

Coups d'envoi à 13 h. 30 et 15 h.

STADE CADURCIEN — ASSOCIATION

Cercle Olympique Périgénois-Ouest (I) bat Stade Cadurcien (I) par 2 buts à 1.

Avec les exhibitions fort remarquables des équipes de la S.N.C.F. et des Compagnons de France, qui ont fait une belle démonstration de l'incomparable méthode Hébert, où les vrais principes d'éducation physique furent à l'honneur, la rencontre Cahors-Périgénois trouva quelques succès auprès des sportifs locaux.

Par suite de l'absence de trois titulaires, l'équipe première du Stade fit une partie moyenne et éprouva de grosses difficultés face à un adversaire dont le jeu efficace et

très mobile créa en maintes occasions des situations périlleuses pour les buts du Stade.

Il faut reconnaître la supériorité des défenseurs des équipes ; tout à tour elles furent l'ascendant sur les attaques et les buts marqués ne leur sont pas imputables. Le Stade, quoique dominé, eut longtemps le bénéfice du match à sa portée, les joueurs périgourdins ne prenant l'avantage qu'à quelques minutes de la fin.

STADE CADURCIEN — ATHLÉTISME

Les jeunes gens désireux pratiquer l'athlétisme sont les couleurs du Stade Cadurcien sont priés d'assister aux séances d'entraînement qui auront lieu tous les mardis et tous les jeudis à 18 h. et tous les dimanches à 8 h. 30 au Stade Lucien-Desprès.

Inscription et premier entraînement le mardi 6 mai. — Le Comité.

SPORT-BOULES

Amicale Bouliste des Badernes
Le dimanche 27 s'est déroulé sur les terrains de la place des Acacias le concours d'ouverture organisé par cette Société. Toutes les parties furent disputées avec intérêt, mais la plus parfaite correction, ce dont nous félicitons sincèrement les joueurs. La finale s'est jouée entre les équipes Sénac de la Boule Cadurcienne et Guyeu de l'Amicale, qui s'étaient montrés les meilleurs de la journée. La victoire revint à l'équipe Guyeu qui conserve ainsi le challenge que la Société organisatrice avait mis en compétition.

Malgré l'heure tardive de cette rencontre, de nombreux amateurs ont suivi avec intérêt les diverses phases de cette partie jouée dans le meilleur esprit de jeu.

En résumé, excellente journée de sport, qui marque officiellement la reprise du jeu de boules dans notre ville.

Challenges Boulistes. Centre de Cahors

La si intéressante épreuve organisée par le journal *La Dépêche* de Toulouse débutera dans notre localité le dimanche 18 mai. Le bureau chargé de l'organisation est formé de membres des deux Sociétés cadurciennes ayant à leur tête le correspondant officiel du journal organisateur.

Les sociétés n'appartenant pas à la ville de Cahors, qui désiraient disputer ce concours dans ce centre, sont priées d'adresser leurs engagements au secrétaire M. Robert, 6, place du Marché à Cahors, avant le jeudi 15 mai, dernier délai.

La première journée organisée par la Boule Cadurcienne aura pour théâtre des opérations la place Thiers. Le tirage au sort s'effectuera le jour de l'épreuve à 14 heures au Café Bras, siège de la société organisatrice.

Malgré les difficultés actuelles nous espérons que les Challenges 1941 réuniront autant d'engagements que par le passé.

Palais des Fêtes

Samedi 3, dimanche 4 mai, en soirée à 20 h. 30. Dimanche, matinée à 15 heures.

Jacqueline Delubac, André Luguet, Annie Vernay, Georges Lannes, dans un film de Léon Mathot.

LE COLLIER DE CHANVRE

d'après la pièce de C. Lafaurie, tirée du roman de Ch. Mac Donald.

En complément : Harry Carey, dans **LE FOUET VENGEUR**

EDEN

Samedi 3 et dimanche 4 mai, en soirée à 20 heures 30. Dimanche, matinée à 14 heures 45.

Le plus passionnant des films d'aventures. Le roi des chiens **LE TINTIN L'HEROÏQUE DÉFENSEUR**

En première partie : La femme aux gardenias, comédie.

Arrondissement de Cahors

Bégouac

Nécrologie. — Mercredi matin, au milieu d'une nombreuse affluente de parents et d'amis, ont eu lieu les obsèques de M. Jules Talayrac, enlevé à l'âge de 66 ans, par la destruction des animaux nuisibles l'empêchant de travailler. M. Talayrac était un ancien combattant de la grande guerre 1914-18.

En nous associant à la douleur de la famille, nous la prions d'agréer nos sincères condoléances.

Calamane

Empoisonnement des animaux nuisibles. — Le maire de la commune de Calamane informe les populations de Calamane et des communes limitrophes que : en vue de la destruction des animaux nuisibles l'empêchant de travailler, il a été décidé que le 1^{er} au 15 mai 1941.

Il engage le public à surveiller les chiens et autres animaux domestiques.

Montouq

Fête de Jeanne d'Arc. — A la demande du Secrétaire général à la Jeunesse, le mouvement J.A.C. organise à Montouq, le 11 mai prochain, une journée de jeunesse.

Voici le programme, établi à l'heure légale d'hiver :

10 h. : Remplacement sur la place du marché aux Chasselles ; 10 h. 30 : Cortège au monument aux morts, dépôt d'une gerbe de fleurs, minute de silence ; 11 h. : Grand-messe de la Jeunesse à l'Église Saint-Hilaire ; 13 h. : Pique-nique sur l'Esplanade de la Tour ; Jeunes gens et jeunes filles doivent porter leur repas séparément ; 14 h. 30 : Assemblée de la Jeunesse sur la place du Marché ; jeu scénique ; 17 h. : Clôture.

Dans la matinée, une vente de fleurettes aura lieu au profit du Secours national.

Tous les jeunes ruraux du canton sont invités à cette fête.

Un garage pour vélos est prévu.

Saux

Le travail agricole. — Avec ce temps de printemps, et malgré un petit retour en arrière de la température, le travail saisonnier bat son plein.

Les hommes de terre sont semés, du moins des grandes cultures ; les petites cultures, de même, suivant la diligence du cultivateur. Le maïs va voir son tour arriver et on le repandra avec autant plus de plaisir puisqu'il est appelé à devenir tissu. On confie à la terre la semence et l'espoir ; l'échéance de ce travail est le produit de temps à autre. Les vignes débourent bien ; mais là, aura-t-on pour les soigner ?

Le bled monte aussi. Les semailles tardives laissent à désirer. Malgré tout, la récolte pourra être bonne. Quoi qu'il en soit, tout le monde travaille et se prépare à préparer de quoi faire vivre soi et les autres.

Il y a une ombre au-dessus de ce tableau de labour. Ce sont les labours qui circulent pour porter atteinte à l'ardeur des travailleurs. Nous nous refusons à les citer, mais ils se propagent avec une intensité déconcertante. D'où viennent-ils ? Nous n'avons qu'une bien faible précision, mais nous pouvons dire que le vent d'ouest, soufflant de l'étranger, traverse le département voisin, transporte sur notre plateau de tragiques échos.

Feu de cheminée. — Samedi matin, 26 courant, un feu de cheminée, assez violent, s'est déclaré chez M. Bernhard à Clavel, commune de Saux. Le feu s'est produit au moment où on pensait le moins. Ce feu a été vite maîtrisé avec l'aide des voisins, mais les dégâts auraient pu être plus considérables.

Enseignement. — Depuis quelque temps, Saux a comme institutrice Mlle Castagné, qui nous vient de Figeac. Elle a remplacé Mme Vigouroux appelée à Frayssinet. Bienvenue à la première, bonne chance à la seconde.

Duravel

Sports. — L'Union Sportive Duraveloise va terminer sa saison de foot-ball en participant le 11 mai à une coupe organisée par St-Cyprien. Déjà dix bonnes équipes y sont engagées ; les parties éliminatoires se joueront dans la matinée et la finale sera disputée dans la soirée.

Duravel, qui n'a pas, durant cette saison, participé aux championnats, veut terminer sa saison par un beau succès ; nous leur faisons confiance, car depuis le mois de janvier ils n'ont eu que des victoires, sauf contre Villeneuve-sur-Lot.

Les personnes qui désirent suivre l'équipe à St-Cyprien sont priées de se faire inscrire chez M. Chavagnac à Duravel. Départ le dimanche matin à 6 heures (heure solaire) ; prendre le déjeuner pour manger sur l'herbe, belle journée en perspective.

Les jeunes de l'U.S.D., section basket-ball, vont disputer dimanche 4 mai la finale de la Coupe de l'amitié à Fumel ; nous leur souhaitons une belle victoire. Voici les beaux jours qui reviennent ; les stocks de l'U.S.D., qu'attendez-vous pour reprendre votre sport favori sur le boulo-drome du foirail, prêt à vous accueillir ?

Arrondissement de Figeac

Figeac

Déclarez vos stocks de farine et de seigle. — En exécution des instructions de M. le Préfet, les cultivateurs sont tenus de déclarer immédiatement à la Mairie la totalité des stocks de farines de blé et de seigle qu'ils possèdent à leur domicile. Aucune déclaration n'est exigée pour les stocks inférieurs à 10 kilos. Des contrôles pourront être effectués pour vérifier l'exactitude des déclarations souscrites.

Saint-Céré

Médaille des belles familles. — Par décret du 21 mars 1941 de M. le Secrétaire général de la Santé, nous apprenons que Mmes Bennet et Faure viennent d'être décorées de la médaille de bronze des familles nombreuses. Nos sincères félicitations.

Cartes d'alimentation. — Les personnes qui n'auraient pas encore déposé leur carte d'alimentation pour le renouvellement du prochain trimestre sont priées de le faire sans retard, en remettant à la Mairie toutes les cartes d'une même famille dans une seule enveloppe portant le nom du chef de famille et l'adresse.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Nécrologie. — Samedi dernier ont eu lieu les obsèques de M. Auguste Mayaudon, l'estimé négociant de Gourdon.

Une nombreuse assistance suivit ses obsèques et, au cimetière, M. Boi, secrétaire de la Chambre de Commerce du Lot, se fit l'interprète de ses collègues pour adresser au disparu un dernier et émouvant adieu.

Au nom du Syndicat d'Initiative de Gourdon, dont M. Auguste Mayaudon était président, M. Henri Malbec, prit ensuite la parole et en un raccourci éloquent retraça la vie toute de droiture de celui dont le dévouement était entièrement acquis à notre cité, où il ne comptait que des amis.

Saint-Germain-du-Bel-Air

Dimanche prochain 4 mai aura lieu, dans la salle des fêtes de la mairie, en matinée et en soirée, une séance récréative au profit de nos prisonniers, à des dames dévouées ont bien voulu préparer les jeunes filles et enfants de St-Germain.

La fête promet d'être grandiose et la recette devrait être fructueuse. Deux pièces seront jouées par les jeunes filles, d'autres par les petites fillettes ; chants, monologues en patois et danses seront de la partie.

Entrée en matinée à 2 h. 1/2 et en soirée à 8 h. 1/2.

Savillac

Soirée récréative au profit des prisonniers de guerre. — La soirée récréative organisée par un groupe de jeunes filles au profit des prisonniers de guerre de la commune fut un véritable triomphe. Toutes nos actrices s'acquittèrent de leurs rôles avec beaucoup d'aisance, de grâce et de naturel, mais en plus avec un réel talent. Une somme fort coquette fut encaissée, elle contribuera à adoucir les rigueurs de l'exil de nos 47 compatriotes prisonniers.

Une après-midi récréative aura lieu le dimanche 4 mai, à 15 heures, dans la même salle, avec le même programme. En s'y rendant on passera deux bonnes heures de récréation et on fera une bonne œuvre.

La sauvagine. — Renards, blaireaux et sangliers sont sévèrement traqués par nos agriculteurs ; c'est ainsi que ces jours derniers, M. Rouby Adrien, dans sa propriété de la commune de blaireaux qui dévastaient son champ. Nos sincères félicitations.

Souillac

Une automobile défonce un bec électrique. — Samedi soir, 26 avril, vers 20 heures, M. Allary, industriel à Groléjac (Dordogne), de passage dans notre localité, route nationale, a happé la voiture conduite par un cheval de M. Guittard, marchand de montons, dompteur aux Anglaises, près Souillac. L'automobile s'est jetée contre un bec d'électricité qui a été arraché pour s'arrêter juste à la devanture de la maison de M. Bouvillais. Pas d'accident de personnes, mais la voiture automobile est en mauvais état et dégâts assez sérieux à la voiture de M. Guittard. Le cheval a été légèrement blessé.

Faites-vous inscrire. — M. le Maire de Souillac invite toutes les personnes venues habiller la localité depuis le 1^{er} septembre 1939 à se faire inscrire à la Mairie, munies de leurs pièces d'identité, les 5 et 6 mai prochain.

Un recensement exact des habitants en surnombre, quelle que soit leur nationalité, est absolument nécessaire pour résoudre certaines questions administratives ou celles concernant le ravitaillement, qui se présentent quotidiennement.

L'importance de cette décision n'échappera pas aux intéressés qui sont expressément invités à s'y conformer. — Le Maire : André BIZAC.

REMERCIEMENTS

Madame Auguste MAYAUDON et ses enfants très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été données à l'occasion du deuil qui les frappe, remercient de grand cœur toutes les personnes qui ont pu assister aux obsèques de

M. Auguste MAYAUDON

Négociant à Gourdon

REVUE MENSUELLE DE LA FEMME ET DE L'ENFANT (31^e année)

MODES (patrons) — LITTÉRATURE — VIE PRATIQUE — RECETTES DE RESTRICTIONS, etc...

est par excellence le périodique de la Famille

LE MIEUX FAIT, LE MOINS COUTEUR

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE adressée

1, rue des Capucins, CAHORS

PETITES ANNONCES

A LOUER, appartement meublé, 3 pièces, eau, électricité, bois de chauffage, 4 km. Cahors. Prendre adresse au Bureau du Journal du Lot (33.443).

A VENDRE moteur 1 C.V. neuf, triphasé 220, période 50, tours 1.400. Ecrire : TERRAT, à Cours, par Cahors (Lot).

IL A ÉTÉ perdu, dimanche 27 avril, un bracelet en or. Prière de le rapporter au Bureau du Journal. Bonne récompense.

ON DEMANDE un bon ouvrier relieur. S'adresser chez M. Arbouys, place des Petites-Boucheries.

OFFRONS à inspecteurs ou courtiers d'assurances — et en général à tous représentants ou courtiers déjà titulaires de cartes, quel que soit l'article vendu — possibilité d'augmenter leurs gains de 40 à 50 fr. par jour. Mission agréable et facile. Offre valable pour Lot, Cantal, Dordogne, Corrèze. Ecrire : LILUSTRE, 1, rue des Capucins, Cahors. On convoquera ou on écrira.

INDICATEUR IMMOBILIER

VENRE ACHETER

R. MARATUECH

Ex-commissaire greffier

Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France

109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

VENTE - ACHAT

LOCATION

Propriétés - Immeubles - Villas

TERRAINS COMMERCES

GRAND CHOIX

Tous renseignements gratuits

UNIQUEMENT DU COURTOISAGE

SOCIÉTÉ ANONYME DES GRANDES TUILERIES MÉCANIQUES DU QUERCY

Au Capital de 1.100.000 francs

Siège social à Puyblanc, par Assier (Lot)

Assemblée générale ordinaire du 28 mai 1941

Monsieur et cher actionnaire, vous êtes priés d'assister à l'Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le 28 mai 1941, Hôtel David, Figeac (Lot), à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour : 1. Rapport du Conseil d'Administration ; 2. Rapport du Commissaire aux Comptes ; 3. Approbation des rapports, bilan et des comptes de l'exercice 1940 et fixation du dividende ; 4. Nomination d'un Commissaire aux comptes pour l'exercice 1941 et fixation de sa rémunération ; 5. Autorisation aux Administrateurs, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 ; 6. Nomination d'un Administrateur ; 7. Quitus aux Administrateurs ; 8. Questions diverses.

Messieurs les Actionnaires sont priés de